



Retirer plainte suite à vol de voiture

Par **Nexy**, le **12/07/2010** à **18:19**

Bonjour,

Il y a 2 semaines, on m'a volé ma voiture.

J'ai porté plainte et également fais une attestation de découverte, puisque ma voiture a été retrouvée épave dans un fossé à 2km de chez moi.

La gendarmerie ne me donnant aucune nouvelle, j'ai moi-même fouiner jusqu'à trouver le coupable : mon propre petit frère.

Il a 17 ans, n'a donc pas le permis, et voulait juste "emprunter" ma voiture, pendant que je dormais.

Evidemment, malgré ma colère, je ne souhaite pas qu'il ait des problèmes avec la justice.

Puis-je retirer ma plainte et cela suffira-t-il a le sortir d'affaire ?

D'autre part, qu'en sera-t-il de mon assurance ? Je suppose qu'en cas de retrait de plainte, celle ci ne me remboursera pas ? Seulement l'expert s'est déjà déplacé, il risquerait donc d'y avoir un coût à me réclamer ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par **chris_Idv**, le **13/07/2010** à **15:41**

Bonjour,

Oui vous pouvez retirer votre plainte.

Le policier sera content parce que cela améliorera les statistiques du commissariat mais à moins de tomber sur l'idiote du village il devrait aussi se demander la raison de ce changement soudain de décision du propriétaire du véhicule.

Or si la voiture accidentée a fait l'objet, comme c'est normalement le cas dans ce genre d'affaire, d'un relevé de traces papillaires (= empreintes digitales) notamment sur le volant il ne faudra pas longtemps à la police pour identifier votre frère ... de 17 ans ... donc qui n'a pas le permis de conduire.

Sur cette simple base la police doit normalement avertir le procureur de la république qui peut déclencher des poursuites, même si vous avez retiré votre plainte.

Concernant votre assurance en l'absence de plainte ou s'il est établi que vous avez commis une faute en laissant les clefs du véhicule accessible au voleur vous ne pourrez prétendre à aucune indemnisation.

Cordialement,

Par **Nexy**, le **14/07/2010** à **14:55**

Merci beaucoup pour votre réponse très complète =)